

Intervention de Gérard DESCROZAILLE

Président de l'Association Départementale des Maires de l'Aveyron

Messieurs les Ministres,
Madame, Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Mesdames Messieurs les Présidents,
Messieurs les Parlementaires,
Mes Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honneur et c'est pour moi une joie, de vous accueillir au nom de l'Association des Maires de l'Aveyron dans ce département qui a été choisi pour la tenue des Assises Franco-roumaines des Collectivités Locales.

La première pensée qui surgit spontanément dans mon esprit, est l'évocation des liens qui unissent non seulement nos deux pays mais plus précisément la Roumanie et l'Aveyron, liens qui résultent non seulement de l'action menée par les associations qui se sont constituées à cet effet, mais aussi des similitudes naturelles qui me sont particulièrement agréables d'évoquer.

Je n'en citerai qu'une qui relève du domaine de la géographie :

Les quelques connaissances que j'ai de votre Pays, Chers Collègues Roumains, me permettent de savoir que l'un des affluents du Danube qui traverse votre pays est l'Olt, nom que l'on retrouve en Aveyron, tel par exemple Saint-Geniez-d'Olt ou Sainte Eulalie d'Olt, bourgades situées sur les rives du Lot dont le nom d'origine était l'Olt. Le rappel de cette similitude vous incitera, je l'espère, à vous sentir chez vous sur cette terre aveyronnaise qui est fière de vous recevoir. Puissent ces liens et ces points communs nous aider à mieux travailler ensemble au cours de ces deux journées, car le but de cette rencontre n'est pas seulement de conforter, de développer nos liens d'amitié qui se sont créés grâce aux actions d'association qui se sont constituées notamment celles présidées par Madame Danièle Puech mais aussi et surtout de nouer un dialogue en vue de définir des orientations communes afin de promouvoir un développement qui favorise l'épanouissement de nos deux peuples. Or, précisément l'un des ateliers programmé est consacré au développement local. La question est d'actualité.

Le gouvernement français a en effet décidé de promulguer une loi de nature à favoriser le développement rural, loi en cours d'élaboration. L'association des Maires de France a constitué une commission dénommée : Commission des Communes et Territoires Ruraux qui a participé activement à cette réflexion.

L'enjeu est capital. Il s'agit d'arrêter, de stopper ce déséquilibre qui se manifeste depuis déjà plusieurs années entre la société rurale qui se dévitalise par perte de sa substance et la société urbaine qui se déshumanise par une concentration démesurée, incontrôlée.

Je ne doute pas que ce phénomène, s'il ne s'est pas déjà manifesté en Roumanie risque de se produire avec toutes les conséquences qui peuvent en résulter notamment en ce qui concerne la place que l'agriculture tient dans le monde rural, place qui va en s'amenuisant mais qu'il convient de consolider et de conserver coûte que coûte. La population agricole étant le socle sur lequel repose la société rurale.

Une deuxième question fondamentale concernant le développement local doit être posée. Je n'en

évoquerai pas d'autres ne voulant pas empiéter sur vos travaux. C'est celle relative aux services publics de proximité dont le maintien est l'une des conditions indispensables à la survie du monde rural.

Là encore, l'Association des Maires de France a constitué une commission Europe avec plusieurs groupes de travail dont l'un est consacré au service d'intérêt général.

Pourquoi Service d'intérêt général ?

Parce que l'Europe à laquelle la Roumanie va adhérer très prochainement, nous l'espérons tous vivement, ignore la notion de service public qui ne figure dans aucun traité. Les instances européennes ne connaissent que le service d'intérêt économique général dominé, compte tenu de son caractère marchand par le principe sacro saint de la concurrence.

Par suite, vous pouvez vous douter de la difficulté de faire admettre au sein de l'Union Européenne le principe de continuité qui est la caractéristique essentielle du service public français. Il se trouve fort heureusement que la France s'est vue confiée la mission de présenter un rapport à la commission européenne sur l'utilité d'une directive cadre sur le service d'intérêt général et l'Association des Maires par le biais de son groupe de travail a été appelé à fournir des éléments de réponses qui doivent être communiqués ces jours prochains.

Si j'insiste sur cette question, c'est parce qu'elle me paraît fondamentale, s'agissant d'une différence de conception entre le système anglo-américain basé sur le libéralisme intégral et par suite la concurrence et celle des autres pays dits latins dont la France qui considère que l'objectif de toute politique n'est pas exclusivement économique. L'économie étant un moyen pour favoriser le mieux être de nos populations, de telle sorte que les services publics ou pour respecter le langage européen, les services d'intérêt général doivent être assurés même s'ils ne sont pas rentables dès l'instant où ils contribuent à la qualité de la vie de nos populations. Il ne peut pas y avoir de développement local sans service d'intérêt général de proximité.

Je ne doute pas que compte tenu de notre civilisation commune qui nous a façonnés au cours des siècles, nous partageons les mêmes valeurs humanistes et que nous serons, grâce à nos échanges tels que ceux qui vont se manifester au cours de ces deux jours, unir nos efforts de telle sorte que lorsque la Roumanie aura intégré l'Europe, elle trouvera en la France une alliée inconditionnelle et réciproquement. D'aucuns trouveront peut être mes propos quelque peu prétentieux, le petit Maire rural que je suis n'a certes pas qualité pour parler au nom de la France mais ainsi que le rappelait Tocqueville dans le livre qui l'a rendu célèbre « De la démocratie en Amérique », les communes sont la base de toute démocratie.

Voilà pourquoi cette rencontre entre élus de collectivités locales de Roumanie et de France revêt une importance capitale, bien qu'elle ne connaîtra pas le retentissement que l'on accorde aux conférences internationales au sommet, car en confrontant nos expériences, nos échecs, nos réussites, nos espérances d'élus de base, d'hommes et de femmes de terrain proches des réalités quotidiennes, ces assises vont semer le germe d'une coopération dont l'efficacité sera à l'image de la volonté qui nous anime afin que mieux vivent les populations de Roumanie et de France que nous représentons.

Je vous souhaite, je nous souhaite, un fructueux travail dans un climat de confiance réciproque sans réserve, renforcé par cette amitié qui nous unit et que je suis heureux de pouvoir encore une fois vous exprimer.